

## **Modèle de délibération pour une ouverture de crédit de trésorerie**

### ***-EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL***

L'an deux mille , le à heures , le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de :

Etaient présents :

Etaient absents excusés :

Conformément à l'article L-121-14 du Code d'Administration Communale, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'un projet de demande d'ouverture de crédit de trésorerie à court terme.

Il expose que ce projet comporte la signature d'une convention d'ouverture de crédit de trésorerie à court terme de la somme de XXXXXXXX €(Somme en toutes lettres)

Cette ouverture de crédit de trésorerie est indexée sur le T4M avec une marge de XXXXX %.  
Les frais de mise en place s'élèvent à XXXXX €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et après échange de vues, prend en considération et approuve le projet qui lui est présenté.

Il décide de demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Centre Loire, aux conditions de taux de l'Institution en vigueur à la date de l'établissement de la convention, l'attribution d'une ligne d'ouverture de crédit de trésorerie à court terme de XXXXXX €, d'une durée de UN AN.

Prend l'engagement, au nom de la Commune, d'inscrire en priorité chaque année en dépenses obligatoires à son Budget, les sommes nécessaires au paiement des intérêts et au remboursement du capital exigible à la date d'expiration de la convention.

Prend l'engagement pendant toute la durée de la convention, de créer et de mettre en recouvrement les impositions nécessaires pour assurer, chaque mois, le paiement des intérêts, à l'échéance de la convention, le remboursement du capital.

Le Conseil Municipal confère toutes les délégations utiles à Monsieur le Maire pour la réalisation de l'emprunt, la signature des contrats de prêt à passer avec le Prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

Pour extrait certifié conforme

*Le Maire*